

Le 10 Septembre 2026 à La Foye Monjault

Végétaliser les bourgs

Transformer les espaces publics de sa commune par le végétal

Cette formation propose aux élus et agents un socle de connaissances et d'exemples pratiques directement mobilisables dans leur commune.

LE CONTEXTE

Les collectivités se trouvent face à de nombreux défis à relever pour valoriser leur territoire : adaptation au changement climatique, gestion des eaux pluviales, protection de la ressource en eau, contraintes budgétaires, moyens de plus en plus limités en matière d'entretien...

Par une lecture attentionnée de leurs caractéristiques et à travers de nombreux exemples et actions concrètes de végétalisation, la formation consistera à montrer les atouts dont disposent les bourgs ruraux pour relever ces défis.

Plusieurs projets de végétalisation de rues et d'espaces publics réalisés en Deux-Sèvres seront détaillés lors de cette formation pour illustrer la capacité du végétal à créer des paysages durables, résilients et désirables.

LES OBJECTIFS

- Comprendre les intérêts écologiques et esthétiques de la végétalisation des rues et espaces publics
- Élaborer différentes stratégies de végétalisation et d'entretien selon les espaces de la commune
- Maîtriser des techniques de végétalisation simples et économes : de la désimperméabilisation des sols à la prise en compte de la végétation spontanée.

Lieu de la formation

La Foye Monjault

Public

Elus et agents communaux (un binôme est recommandé)

Si vous êtes en situation de handicap, merci de vous adresser à Éric Brochard, référent handicap

Prérequis

Aucun

Modalités et délai d'accès

L'inscription se fera en ligne. En attendant l'ouverture du formulaire, vous pouvez nous contacter au 05 49 28 06 28

Délai: inscription jusqu'à 5 jours avant la date de la formation.

Nombre de participants

La formation est limitée à 12 stagiaires afin que les conditions d'apprentissage soient optimales et les ateliers et visites pertinents. S'il s'avère qu'il y a moins de 6 inscrits, 5 jours avant la session de formation, elle sera annulée et reportée.

Horaires

9h00 à 12h30 - 14h00 à 17h30

Durée

7h00

LES INTERVENANTS

Intervenantes principales

- Évelyne Henriot et Sandra Benhamo, paysagistes conseillères
Depuis 10 ans, elles accompagnent les communes des Deux-Sèvres dans leurs projets d'aménagement et de végétalisation avec une attention particulière à l'adaptation au changement climatique, la préservation de la biodiversité et la gestion intégrée des eaux pluviales. Responsable pédagogique : Sandra Benhamo.

Témoignage

- Technicienne de La Foye Monjault

PROGRAMME DE LA FORMATION

Matin

- Accueil café et attentes
- Atelier de travail sur les intérêts d'accueillir le végétal et la nature en ville
- Contexte global en faveur du végétal et des sols perméables
- Caractéristiques des espaces publics ruraux
- Composer avec le vivant et atelier de synthèse

Après-midi

- Visite du bourg Montravers et exercice de terrain : distinguer les différentes catégories d'espaces qui composent un bourg
- Comment mettre en place un projet de végétalisation ?
- Sensibiliser et impliquer les habitants
- Échanges / Conclusion

Prévoir une tenue adaptée au terrain et aux conditions climatiques, appareils photos et/ou smartphone pour les observations.



L'agence de l'eau Loire-Bretagne accompagne les actions de sensibilisation et de formation du CAUE en lien avec la gestion Intégrée des Eaux Pluviales

Démarche et moyens

Apport théorique (méthode expositive)

Ateliers in-situ (méthodes interrogative et active)

Mise en situation sur site (méthode active)

Évaluation des acquis

Questionnaire de préformation envoyé aux stagiaires pour adapter le déroulement pédagogique.

Échanges, quizz et exercices en groupe pour mesurer les acquis.

Questionnaire de sortie.

Dossier remis

Supports des experts.

Documents sélectionnés par les experts en rapport avec la formation.

Documents d'accompagnement des outils présentés.

Certificat de réalisation en fin de formation si l'apprenant a bien assisté à la totalité de la session.

Coût

Agents : gratuité (prise en charge des frais de formation par l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne).

Elus : 200 euros qui pourront être financés par « Mon compte élu » sur la plateforme « Mon compte Formation ». (Hors frais de repas)

Contact administratif

Éric Brochard - 05 49 28 06 28
e.brochard@caue79.fr

Responsable de la formation

Évelyne Henriot